

# Des femmes qui ont marqué l'histoire des écoles des îles de l'estuaire

Au moment de la création de ces écoles, maires, conseils municipaux et administration académique ne pensent qu'à des institutrices pour occuper ces nouveaux postes.

## **École mixte à classe unique**

Filles et garçons se côtoient dans la classe réunissant tous les cours, de la maternelle au certificat d'études. Cette mixité, obligatoire dans les îles, est la première raison qui conduit les autorités à confier à de jeunes femmes ces écoles naissantes. Au début des années 1930, un *a priori* idéologique veut qu'un homme ne puisse faire classe à des fillettes, alors qu'une femme, elle, est apte à enseigner aux deux sexes.

## **Isolement**

La loi fait obligation aux communes de fournir, à leurs frais, la maison d'école (classe et logement) et à équiper en matériel uniquement la classe. Dans les îles, l'isolement, les contraintes de transport, et aussi le souci de bien accueillir les enseignants, ont conduit les municipalités à meubler les logements. Dans ces conditions, nommer une institutrice célibataire paraît être la meilleure solution : on lui fournit un minimum de mobilier et de matériel, et elle est censée être autonome pour assurer son ménage. Son ravitaillement étant assuré comme celui des familles de ses élèves. En revanche, à l'époque, un homme n'a pas, *a priori*, la même autonomie : en plus du logement, il faut trouver une famille îlote qui veuille bien le prendre en pension. L'administration va donc au plus facile en nommant des institutrices dans les écoles nouvellement créées.

## **Les pionnières**

Toutes débutent leur carrière, recrutées sur titre (le brevet supérieur), sans être passées par l'École Normale, elles ont le statut précaire d'institutrice-intérimaire non titulaire.

La première de toutes, mademoiselle Magot ouvre, le 7 janvier 1929, l'école toute neuve de l'île du Nord avec 21 élèves. Elle y restera jusqu'en 1931, année où elle passera avec succès l'épreuve pratique du CAP [certificat d'aptitude professionnelle] lui permettant alors de solliciter un poste dans une école "à terre".

Mademoiselle Videau entre le 10 mai 1932 dans la classe de l'île Cazeau qui vient d'être ouverte à titre provisoire. Trois familles d'immigrés italiens envoient quatorze enfants parmi les vingt-deux élèves inscrits. La création définitive de cette école interviendra au début de l'été 1932.

Mademoiselle Fabeyres prend ses fonctions à Patiras le 24 avril 1933 et installe la nouvelle école dans les locaux si difficilement obtenus du propriétaire, au domaine des Terres du Sud. Vingt-six élèves sont présents.

Mademoiselle Laffite lui succède à la rentrée d'octobre 1934. Elle va être à l'origine d'une décision dont bénéficieront tous ses collègues, femmes et hommes qui, pendant des décennies, vont animer les écoles des îles.

Dans toute la France, la semaine scolaire est partagée en cinq jours de classe, du lundi au samedi, coupée par le repos du jeudi. Le dimanche, les institutrices des îles n'ont pas le temps de rendre visite à leurs familles "à terre", compte tenu des moyens de transport de l'époque. Elles sont donc bloquées dans leur poste jusqu'aux vacances de Noël.

La nouvelle institutrice de Patiras souhaite autre chose. Elle s'associe avec sa collègue de l'île Bouchaud, qui vient d'inaugurer cette nouvelle école. Ensemble elles sollicitent, avec le soutien du maire de Saint-Androny, un aménagement de leur emploi du temps. Et elles obtiennent qu'une fois par mois, la classe du samedi soit reportée au jeudi, gagnant ainsi deux jours continus de repos plus commodes pour leurs déplacements. Qu'elles soient remerciées de cette initiative qui évoluera rapidement, pour toutes les écoles des îles, en une semaine continue, du lundi au vendredi !

## **L'“oiseau rare”**

Les institutrices célibataires restent peu de temps dans ces classes très isolées : un an, deux ans, guère plus. Pour l'administration académique, l'idéal serait de trouver des institutrices mariées dont les conjoints travaillent eux aussi sur l'île, gage de stabilité et de continuité du service : où trouver ces “oiseaux rares” ?

Cela arrivera pourtant. À l'île Verte, en 1945-1946, une institutrice originaire du Médoc, mariée avec un réfugié politique espagnol, ouvrier agricole, accouche d'un petit garçon.

Puis, par deux fois à quelques années d'intervalle, à Patiras, des institutrices vont se marier avec des îlouts.

Mademoiselle Dauray est nommée en 1947. Elle n'est pas satisfaite de l'état matériel pitoyable dans lequel elle trouve sa classe. Elle se lance dans une lutte ardue pour faire construire une école neuve. Aidée par les circonstances et le soutien du conseil municipal de Saint-Androny, elle fera aboutir le projet en 1951. Entre temps, elle est devenue madame Fardègue. Elle anime l'école, organisant des voyages scolaires et, en avant-garde, met en place une pédagogie active adaptée à sa classe unique. Elle quitte Patiras en 1953 après six ans de présence.

Octobre 1962, une institutrice remplaçante, mademoiselle Fillastre, arrive. Ne pouvant habiter le logement de fonction inutilisable et vide, elle est hébergée par la famille Valverde qui fait bon accueil à cette jeune femme peu préparée aux conditions de sa nouvelle vie. En 1964, elle épouse un des fils. Ce sera l'origine d'un séjour qui se prolongera jusqu'à la fermeture de l'école en 1972.

## **Heurs, malheurs et joie**

La vie n'a pas toujours été facile pour les institutrices.

Celle qui arrive à Patiras en octobre 1940 va, pour des raisons inconnues, se brouiller avec les habitants. Mise en quarantaine au point de ne pouvoir ni se ravitailler ni prendre le bateau, elle finira par quitter l'île en cours d'année, abandonnant l'école et ses élèves.

La jeune femme nommée à Bouchaud, début octobre 1953, ne restera que trois semaines. Harcelée jusque dans sa chambre qui ne ferme pas à clé, par de jeunes îlouts un peu trop virils, elle obtiendra une autre affectation plus calme “à terre”. Un homme, recruté sur le critère de la pratique du judo, lui succèdera.

Années 1950, île Verte. Lundi matin, tempête sur l'estuaire, aborder l'île est très délicat. Au moment où l'institutrice fait le pas pour passer du canot à l'échelle du débarcadère, le bateau fait un brusque écart et elle tombe à l'eau. Le courant descendant l'entraîne, et le marin a tout juste le temps de la retenir par le capuchon de son manteau presque au cul du canot. Trempée, choquée, elle aura du mal à s'en remettre, et sera, elle aussi, rapidement remplacée par un homme.

Il y eut aussi des réussites.

En 1961, une institutrice-stagiaire de vingt ans découvre l'île Verte, sa classe peu attrayante, mal chauffée, et des conditions de vie “spartiates” ; mais tout cela lui semble amplement compensé par la gentillesse des enfants et de leurs parents. À l'étonnement de l'administration, au bout d'un an elle refusera un poste “à terre”, préférant rester encore une année sur l'île. Au moment de son départ, deux élèves ont obtenu le certificat d'études et, elle-même, est nantie de son CAP.

## **Parité ?**

Les institutrices sont majoritaires au moment des ouvertures des écoles estuariennes. Mais des collègues masculins vont rapidement arriver. De 1935 aux années 1950, femmes et hommes se partagent à peu près équitablement les postes. Puis, la présence des institutrices va insensiblement diminuer pour arriver à la dernière période de vie des écoles, où on ne recense plus que des hommes.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. D'une part, le logement et le mobilier n'ont jamais été entretenus par les municipalités. Au cours du temps, les conditions d'hébergement se sont sérieusement dégradées, au point qu'il ne restera bientôt plus qu'un lit usagé dans une chambre presque vide. D'autre part, les difficultés rencontrées par certaines institutrices ont donné une mauvaise réputation à ces écoles qualifiées de “deshéritées”. Dans les années 1950, il y eut des refus nets d'occuper ces postes et des départs précipités après seulement quelques heures ou quelques jours de présence. L'administration a su comprendre. Elle a comblé les vides par la nomination d'instituteurs débutants, en espérant qu'eux sauraient tenir le coup.

## **Hommage**

Même si, dans les années 1930, certaines écoles rurales ne jouissaient pas d'un grand confort, les jeunes institutrices qui ont ouvert les classes nouvellement créées sur les îles, l'ont fait dans des conditions difficiles. Il leur a fallu affronter la précarité de leur statut, l'éloignement de leur famille et leur isolement. Elles ont su relever le défi et permettre ainsi aux enfants îlots d'être enfin normalement scolarisés. Qu'elles en soient remerciées !

Jean Paris, novembre 2011